

CAP Accompagnant éducatif petite enfance

Repères pour la formation

Préambule

L'objectif général du CAP Accompagnant éducatif petite enfance est de développer la professionnalité des titulaires de ce diplôme en renforçant la dimension éducative dans le cadre de la prise en charge de l'enfant et en permettant un positionnement professionnel adapté aux différentes situations et contextes professionnels.

Le développement de la dimension éducative prend en compte l'actualisation des connaissances scientifiques liées au développement du jeune enfant présentées dans le rapport « Développement du jeune enfant, les modes d'accueil et la formation des professionnels » remis en mai 2016 à Mme la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes.

Les enjeux pédagogiques et didactiques pour la mise en œuvre de la formation sont donc multiples.

Ils s'appuient notamment sur des pratiques professionnelles enseignantes relatives à l'exploitation de l'alternance entre l'établissement de formation et les situations de travail réelles des périodes de formation en milieu professionnel. L'actualisation des connaissances scientifiques spécifiques au développement de l'enfant est un préalable à la mise en œuvre de la formation.

Ce guide vise à apporter un éclairage aux équipes pédagogiques sur l'évolution des contenus concernés par l'évolution des connaissances scientifiques, à proposer des repères pour l'organisation de la formation et à éclairer sur les démarches pédagogiques à privilégier en formation. Ce guide ne se substitue pas au référentiel de certification.

Sommaire

1. Repères pour les contenus de formation	Page 3
2. Recommandations horaires	Page 6
2.1 Repère pour la répartition horaire	
2.2 Proposition de répartition des enseignements professionnels par blocs de compétences	
3. Démarches pédagogiques à privilégier en centre de formation	Page 16
3.1 Repères pédagogiques	
3.2 Présentation d'une expérimentation	
4. Ressources	Page 25

1. Repères pour les contenus de formation

Les repères présentés ci-dessous précisent l'évolution des contenus de formation, notamment pour les compétences :

- T1. Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte
- T2. Adopter une posture professionnelle adaptée
- T3. Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- RS1 - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant

Compétence : (T1) Déterminer le degré de développement et d'autonomie de l'enfant

Savoirs associés :

- Le développement global, interactif et dynamique de l'enfant
- Les sphères du développement de l'enfant : physique, cognitif, affectif, social, émotionnel

Le développement de l'enfant est un processus. Chaque enfant progresse à son rythme. Les apprentissages de l'enfant sont favorisés, ou au contraire contrariés, par son environnement. Le développement de l'enfant est un processus global qui fait appel à 5 dimensions différentes, qu'on peut également appeler « sphères » : cognitive, affective et émotionnelle, physique et motrice, sociale, et langagière. Les 5 sphères du développement sont inséparables et interdépendantes, elles interagissent entre elles et il est nécessaire qu'elles soient toutes prise en compte stimulées pour que l'enfant puisse se développer de façon harmonieuse ; il s'agit du développement global de l'enfant.

Les objectifs de formation spécifiques à la sphère langagière sont précisés dans la compétence T3 : établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant (communiquer avec l'enfant de manière appropriée, participer à l'acquisition du langage).

Les sphères	Objectifs de formation
La sphère cognitive <i>L'enfant va organiser sa pensée et comprendre le monde qui l'entoure à travers les stimulations et les expériences qu'il vit ainsi que par les connaissances qu'il acquiert.</i>	<ul style="list-style-type: none">- Énoncer l'évolution du système nerveux et les mécanismes de maturation du cerveau de l'enfant.- Indiquer l'intérêt de la stimulation sensorimotrice dans le développement de l'enfant.- Appréhender les compétences précoces et les modes d'apprentissage de l'enfant dans la découverte et la compréhension du monde.- Identifier le rôle de l'attention dans les apprentissages de l'enfant, énoncer l'évolution de ses capacités, et préciser les éléments qui favorisent son attention.
La sphère affective et émotionnelle <i>La satisfaction des besoins affectifs de l'enfant est tout aussi vitale que celle de ses besoins physiques. L'adulte va aider l'enfant à construire et</i>	<ul style="list-style-type: none">- Définir la notion d'attachement et faire le lien entre la sécurité affective et les autres dimensions du développement.- Repérer l'évolution du besoin d'attachement au fur et à mesure du développement.- Etablir des repères verbaux et spatiaux permettant d'offrir un cadre et un environnement humain et matériel rassurant à l'enfant.

<p><i>renforcer son estime de soi et à exprimer, comprendre et contrôler ses émotions en instaurant un climat affectif sécurisant.</i></p> <p><i>L'influence du milieu affectif sur le développement de l'enfant est prouvée : un environnement bienveillant a un impact favorable sur les connexions neuronales du bébé qui se développent très rapidement dans les premiers mois.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer à l'enfant les événements et les décisions qui peuvent avoir une influence sur lui. - Découvrir les liens entre portage physique et portage psychique. - Indiquer le rôle de l'environnement dans le développement des capacités de régulation émotionnelle du jeune enfant (contrôle inhibiteur). - Présenter les différentes phases de la construction de l'identité : affirmation de soi, opposition, reconnaissance de soi dans le miroir, construction de l'identité sexuelle. - Appréhender la construction de la confiance en soi et de l'estime de soi.
<p>La sphère physique et motrice</p> <p><i>L'activité motrice de l'enfant lui est indispensable pour explorer son environnement. Cette activité ne peut pas être étudiée seulement d'un point de vue physiologique. En se déplaçant, en manipulant, l'enfant se découvre lui-même, mais il découvre aussi son environnement physique et social.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Indiquer le rôle de l'activité motrice (fine et globale) dans le développement de l'enfant. - Identifier et prendre en compte les capacités posturales et psychomotrices en fonction du développement du jeune enfant.
<p>La sphère sociale</p> <p><i>L'enfant va développer des interactions avec autrui et va progressivement apprendre à tenir compte des autres enfants et des adultes pour agir d'une façon adaptée.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter les grandes étapes du développement social de l'enfant. - Énoncer les premières interactions entre pairs : les comportements d'imitation, les comportements affiliatifs et les comportements confrontation chez le jeune enfant. - Éclairer les comportements de l'enfant avec son niveau de développement. - Identifier le rôle de l'adulte pour développer les capacités psychosociales de l'enfant : situation d'entraide, de résolution de conflit, de coopération, appropriation d'un cadre éducatif... - Définir la notion d'empathie, ses composantes émotionnelles et cognitives, et son rôle dans le développement social de l'enfant. Identifier le rôle de l'adulte pour la favoriser. - Citer des exemples qui mettent en jeu la reconnaissance progressive du monde mental de l'autre.

T2. Adopter une posture professionnelle adaptée

➤ Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention

Savoirs associés :

- Notion d'évolution sociologique de la famille
- Vulnérabilité des familles (précarité, famille migrante, parents en situation de handicap)

Certaines familles connaissent des conditions de vie qui les fragilisent. Elles ont tout particulièrement besoin d'une attention bienveillante de la part des professionnels de la petite enfance. Elles doivent être soutenues pour que les parents puissent trouver leur place et être les plus sereins et autonomes possibles.

Objectifs de formation :

- Présenter les différentes formes de famille ;
- Se familiariser avec les différentes situations socio-économiques des familles, notamment les situations de grande pauvreté ;
- Respecter l'altérité de l'enfant et de sa famille, s'abstenir de tout jugement sur les familles accompagnées.

➤ **Adopter un regard critique sur sa pratique professionnelle**

Savoirs associés :

- Notions d'évaluation et d'auto-évaluation
- Démarche d'analyse de pratique

Objectifs de formation :

- Énoncer l'intérêt de l'observation professionnelle de l'enfant
- Utiliser l'observation de l'enfant comme un outil pour mieux répondre à ses besoins

L'observation est un outil professionnel fondamental qui demande aux adultes qui accompagnent les enfants de ne pas être sans cesse dans l'action et de prendre le temps d'être dans la compréhension et la réflexion. L'observation s'appuie sur une question de départ qui sera affinée par des questions complémentaires permettant de délimiter ce que l'on veut vraiment comprendre, l'objectif étant de mieux comprendre l'enfant, d'être attentif à tous les signaux qu'il envoie. Il s'agit donc, au cours de la formation, de comprendre les principes de l'observation, d'appréhender les méthodes et les outils.

T3. Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant

➤ **Communiquer avec l'enfant de manière appropriée, participer à l'acquisition du langage**

Savoirs associés :

- La stimulation de la communication : le regard, le pointage, l'attention conjointe
- Le développement du langage

Objectifs de formation :

- Énoncer et décrire les mécanismes essentiels de la communication verbale et non verbale chez l'enfant et en repérer les obstacles
- Proposer des réponses favorisant le développement optimal des capacités de communication de l'enfant dans une optique d'égalité des chances et de non-discrimination liée au genre, aux cultures...
- Prendre en compte et valoriser les diversités linguistiques

RC1 : Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné

➤ **Adapter et aménager un espace favorable à l'activité libre pour l'enfant**

Savoirs associés :

- Les différents espaces de jeu et de détente pour l'enfant
- Les conditions favorisant l'émergence d'activités libres et spontanées

Objectifs de formation :

- Repérer les compétences précoces du jeune enfant dans la découverte et la compréhension du monde : exploration et traitement du monde et des événements, imaginaire chez l'enfant
- Favoriser les activités libres et spontanées : motricité libre, imitation...
- Adopter une posture critique sur la place des écrans

Le jeune enfant est un explorateur inné et doit être acteur de ses découvertes. Face à cette soif d'entreprendre, le rôle de l'adulte n'est pas de lui transmettre ce qu'il faut apprendre mais d'offrir à chaque enfant un environnement favorable à ses découvertes. Pour cela, il faut organiser autour de lui une sécurité physique et affective et un environnement riche de propositions. L'aménagement de l'espace doit être réellement pensé pour favoriser le jeu libre avec des jouets à disposition (en double pour favoriser les interactions par des jeux d'imitation), qui vont répondre au désir de l'enfant de manipuler, d'essayer, de recommencer, d'observer selon ses propres initiatives.

2. Recommandations horaires

2.1 Repère pour la répartition horaire

- La prise en compte de la grille horaire des CAP

Les repères de répartition des enseignements professionnels sont proposés à partir de la grille horaire qui s'applique à tous les élèves dans les formations sous statut scolaire conduisant à la délivrance du certificat d'aptitude professionnelle (arrêté du 21 novembre 2018).

ENSEIGNEMENTS		1 ^{ère} année	2 ^{nde} année	Total sur 2 ans
Enseignements professionnels	Enseignement professionnel (y compris les enseignements en co-intervention)	420,5	390	810,5
	Réalisation d'un chef d'œuvre	87	78	165
	PSE	43,5	26	69,5
Enseignement généraux		246,5	221	467,50
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation		101,5	91	192,5
Total		899	806	1705
Période de formation en milieu professionnel		7 semaines	7 semaines	14 semaines

- Répartition des enseignements professionnels par année de formation (y compris les enseignements en co-intervention).

BLOCS DE COMPÉTENCES	PROPOSITION DE RÉPARTITION		
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	TOTAL
BLOC 1 : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT	285	200	485
BLOC 2 : EXERCER SON ACTIVITÉ EN ACCUEIL COLLECTIF	65	50	115
BLOC 3 : EXERCER SON ACTIVITÉ EN ACCUEIL INDIVIDUEL	70	140	210
Total	420	390	810

2.2 Proposition de répartition des enseignements professionnels par bloc de compétences

Les durées conseillées sont des repères pour construire le plan de formation ; chaque situation pédagogique peut solliciter différentes compétences.

BLOC 1 – ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT					
Compétences	Durées	Sous compétences	Durées Conseillées	Performances attendues	Critères d'évaluation
T1 - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte	115 h	Identifier le cadre de son intervention	40 h	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et respecter ses obligations réglementaires et contractuelles - Intervenir en respectant les limites de ses compétences - Identifier les personnes et les lieux ressources - Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du rôle des différents membres de l'établissement, du service, de l'équipe - Identification des ressources et des contraintes du cadre de l'intervention, dont celles relatives aux risques professionnels, prise en compte de ces éléments pour la mise en œuvre de l'action - Recueil d'informations dans le respect de la discrétion, de la réserve et du secret professionnels - Sélection pertinente des données, informations récentes et diversifiées - Vérification de la fiabilité des sources d'information - Repérage des enjeux de la prévention - Identification des acteurs de la prévention
		Déterminer le degré de développement et d'autonomie de l'enfant	45 h	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer et identifier les acquis et les aptitudes de l'enfant - Consulter les documents de liaison 	<ul style="list-style-type: none"> - Repérage du degré de développement et d'autonomie de l'enfant, prise en compte de ces éléments pour la mise en œuvre de l'action - Sélection pertinente des données, informations récentes et diversifiées - Prise en compte du contexte de l'activité - Traduction et interprétation correctes des instructions réglementaires et des protocoles
		Identifier les ressources et les contraintes techniques de son intervention	30 h	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer le contexte de l'activité : lieu, équipement, matériel, produits disponibles - Exploiter les ressources techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte du contexte de l'activité - Traduction et interprétation correctes des instructions réglementaires et des protocoles
T2 - Adopter une posture	90 h	Prendre en compte les	30 h	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter l'altérité de l'enfant et de sa famille 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de jugement - Respect de la discrétion, de la réserve et du secret professionnels

professionnelle adaptée		dimensions éthiques et déontologiques de son intervention		- Respecter les règles professionnelles applicables au contexte	
		Prendre en compte la dimension santé et sécurité au travail	24 h	- Mettre en place des moyens de prévention des incidents, des accidents pour l'enfant - Mettre en place une démarche de prévention des risques liés à l'activité physique	- Repérage des dangers, identification des risques pour l'enfant et pour le professionnel - Pertinence des moyens de prévention et de protections - Respect des normes de sécurité - Proposition d'améliorations susceptibles d'éviter ou réduire les risques
		Adopter un regard critique sur sa pratique professionnelle	36 h	- Évaluer le déroulement et les résultats de ses activités - Expliciter son intervention en présentant les choix effectués - Proposer et mettre en œuvre des solutions de remédiation	- Repérage d'éléments d'observation objectifs - Justification de son intervention en lien avec le contexte, l'enfant - Prise de recul sur ses comportements et ses attitudes - Réalisme des solutions proposées ou mises en œuvre dans la limite de ses compétences
RC1 - Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné	30 h	Adapter et aménager un espace favorable à l'activité libre pour l'enfant	30 h	- Installer un espace pour une activité en tenant compte des besoins d'intimité du/des enfant (s) - Préparer les matériels, jeux, locaux destinés aux activités de jeux et de loisirs	- Respect des objectifs du projet d'accueil et des consignes données - Prise en compte du degré de développement et de l'autonomie de l'enfant - Prise en compte de la singularité et la créativité de l'enfant - Prise en compte de la présence d'un collectif d'enfants - Création d'une ambiance adaptée au jeu libre et à l'expérimentation - Choix du mobilier et du matériel - Respect de l'espace et des aires de circulation - Réalisation d'éléments simples, décoratifs et fonctionnels sécurisés
RC2 - Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la	80 h	Préparer l'activité d'éveil	40 h	- Sélectionner des activités ludiques, à l'intérieur ou à l'extérieur du milieu d'accueil - Préparer les matériaux, matériels et les locaux	- Pertinence de la proposition en tenant compte de l'âge, du degré d'autonomie de l'enfant et , du groupe et du lieu d'activité - Exploitation des lieux, des équipements, des événements - Choix du matériel adapté à l'âge, au degré d'autonomie de l'enfant et/ou du groupe et du lieu d'activité

singularité de l'enfant		Animer l'activité d'éveil	40 h	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'adhésion de l'enfant en adoptant une attitude respectueuse et encourageante - Solliciter la participation de l'enfant sans le contraindre - Gérer le groupe d'enfants - Interagir avec l'enfant en adoptant une attitude vigilante et soutenante pendant l'activité - Remettre en place les espaces et rangement du matériel 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de la créativité, de la liberté de choix de l'enfant - Formulation claire et adaptée des consignes et des règles de jeu - Attitude de soutien sans entrave ni sur incitation - Intervention en fonction du déroulement de l'activité - Rangement du matériel et remise en état des espaces - Signalement du matériel défectueux et manquant
RC3 - Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages	110 h	<p>Dispenser des soins liés à l'hygiène corporelle et au confort de l'enfant</p> <p>Dispenser des soins liés à l'alimentation</p> <p>Dispenser des soins liés à l'élimination</p> <p>Dispenser des soins liés au sommeil</p>	110 h	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer les premiers signes d'inconfort relatifs aux besoins physiologiques et réagir de manière adaptée - Aménager et sécuriser l'espace pour la réalisation du soin - Installer et mobiliser l'enfant en respectant les principes d'ergonomie et de manutention - Réaliser le soin dans le respect des règles d'hygiène - Entretenir et remettre en état l'espace après un soin - Accompagner et encourager dans l'apprentissage de la toilette et de l'habillement, du repas partagé, de la propreté 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect du rythme, du développement physiologique et psycho-affectif de l'enfant - Relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant - Prise en compte du bien-être de l'enfant - Relation favorisant le développement de l'autonomie de l'enfant - Respect des règles d'hygiène et de sécurité - Respect des normes en vigueur - Respect des habitudes et des attentes familiales - Respect des protocoles, des fiches techniques - Respect de la pudeur de l'enfant - Adaptation des gestes aux capacités et aux besoins de l'enfant - Attitude favorisant la découverte progressive des aliments - Respect des rituels d'endormissement de l'enfant
RC4 - Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant	60 h	Repérer des signes d'altération de la santé et du comportement : maladie, malaise, maltraitance	25 h	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les signes d'urgence, les signes d'alerte - Repérer les signes physiques ou psychosomatiques, les changements de comportement susceptibles d'évoquer un mal-être, une maltraitance - Transmettre les éléments observés 	<ul style="list-style-type: none"> - Partage des observations avec l'équipe ou le service concerné - Fidélité de la transmission des éléments observés - Respect des règles éthiques et du protocole mis en place par la structure d'accueil, par la collectivité territoriale (s'il existe) - Transmission des informations préoccupantes aux personnes compétentes
		Participer à l'application des	20 h	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les gestes de premiers secours : PSC1 ou SST 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaction adaptée à la situation en tenant compte du degré d'urgence et des limites de compétences

		protocoles d'urgence		- Transmettre les informations aux parents et personnes habilitées	
		Participer à l'application du protocole d'accueil individualisé (PAI)	15 h	- Prendre connaissance des adaptations à apporter dans la prise en charge de l'enfant, notamment l'enfant en situation de handicap - Vérifier dans le cadre de son intervention l'adéquation des conditions d'accueil et des mesures mentionnées dans le PAI	- Respect du PAI - Transmission du non-respect du PAI aux personnes habilitées
TOTAUX	485 h		485 h		

BLOC 2 : EXERCER SON ACTIVITÉ EN ACCUEIL COLLECTIF					
Compétences	Durées	Sous compétences	Durées Conseillées	Performances attendues	Critères d'évaluation
T3 - Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant	20 h	Communiquer avec l'enfant de manière appropriée, participer à l'acquisition du langage	20 H	- Écouter l'enfant - Faire exprimer les besoins et les attentes de l'enfant - Expliquer à l'enfant les événements et les décisions qui peuvent avoir une influence sur lui - Susciter ou répondre à un processus d'interactions non-verbales et verbales - Établir des repères verbaux et non verbaux permettant la sécurisation de l'enfant - Mettre en œuvre des techniques de portage et de mobilisation qui rassurent l'enfant	- Intervention et attitude adaptée pour amener l'enfant à participer au soin et à l'activité - Utilisation d'un vocabulaire suscitant l'acquisition du langage - Adaptation du mode de relation à la situation de l'enfant : portage, toucher, contact visuel ou parole
T4 - Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de	35 h	Adapter sa communication avec la famille en fonction du projet du lieu d'accueil	15 h	- Créer une situation d'échange avec la famille - Favoriser le dialogue, l'expression, la coopération de la famille - Favoriser les échanges entre les familles - Adopter une attitude bienveillante, rassurante et respectueuse de la famille	- Respect des règles déontologiques - Qualité de l'écoute, du questionnement, de la reformulation

continuité de l'accompagnement		Inscrire son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle	20 h	<ul style="list-style-type: none"> - Discerner les informations à transmettre - Transmettre et rendre compte de ses observations et de ses interventions - Participer à une réunion de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des règles déontologiques - Transmission de messages pertinents aux membres de l'équipe - Utilisation appropriée d'outils de communication - Utilisation d'un langage et d'un vocabulaire professionnels - Formulation claire d'un problème à résoudre, d'une information à communiquer
RS 1 - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant	40 h	Installer et remettre en état un espace destiné à une activité pédagogique Participer à la réalisation d'une activité pédagogique	30 h	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les informations utiles à l'activité pédagogique - Mettre en place un espace favorable au bon déroulement de l'activité en lien avec les préconisations de l'enseignant - Préparer et installer les supports pédagogiques prévus par l'enseignant - Animer et surveiller un atelier sous la responsabilité de l'enseignant et en sa présence - Remettre en état les lieux après une activité pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect du projet pédagogique de l'enseignant - Aménagement de l'espace adapté à l'activité proposée et aux contraintes imposées par les locaux en lien avec les préconisations de l'enseignant - Rangement rationnel et conforme aux règles d'hygiène et de sécurité - Respect des principes de base lors des manutentions d'objets (PRAP) - Respect des règles de vie de classe - Qualité des productions réalisées par les professionnels - Respect des procédures - Vérification de la qualité du résultat
		Participer à la sécurisation des récréations et des sorties pédagogiques	10 h	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les dangers - Inciter les enfants à respecter les règles de sécurité - Appliquer la réglementation spécifique aux sorties scolaires et aux récréations - Signaler les incidents 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des consignes de sécurité - Respect du projet pédagogique de l'enseignant - Respect de la réglementation - Réaction adaptée à la situation - Communication adaptée avec les autres accompagnateurs
RS2 - Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle	20 h	Mettre en œuvre les techniques de dépoussiérage, lavage, séchage et de décontamination des locaux collectifs et des équipements Participer à l'entretien des	20 h	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le dépoussiérage, le nettoyage et le bionettoyage des locaux et des sanitaires dans le respect des protocoles - Remettre en état après utilisation et ranger les matériels d'entretien - Ranger les espaces de vie collective et contribuer à leur mise en valeur - Assurer la collecte, le tri et l'évacuation des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de la fréquence des opérations - Choix correct du matériel, des produits - Respect des protocoles - Respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, d'économie - Qualité du résultat

		locaux pendant les vacances scolaires		
TOTAUX	115 h		115 h	

BLOC 3 : EXERCER SON ACTIVITÉ EN ACCUEIL INDIVIDUEL					
Compétences	Durées	Sous compétences	Durées Conseillées	Performances attendues	Critères d'évaluation
T5 - Organiser son action	20 h	Élaborer le plan de travail, planifier ses activités de travail S'adapter à une situation imprévue	14 h	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les priorités - Établir une chronologie de ses activités - Réorganiser son activité ou celle des enfants en fonction de nouvelles contraintes - Appliquer les protocoles d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte du degré de développement et d'autonomie de l'enfant - Prise en compte des ressources et des contraintes - Lecture d'un planning d'activités - Mise en place d'une organisation prenant en compte les nouvelles priorités - Respect des procédures d'information des responsables de l'enfant, de la structure, du service - Prise d'initiative dans la limite de ses compétences
		Suivre l'état des stocks	6 h	<ul style="list-style-type: none"> - Tenir à jour l'état de stocks de matériel et de produits - Signaler les besoins et leur évolution 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de l'état des stocks adaptés au fonctionnement du lieu d'intervention - Estimation réaliste des volumes et de la rotation des stocks - Transmission d'une appréciation qualitative et signalement des anomalies
RS3 - Négocier le cadre de l'accueil	30 h	Identifier les attentes des parents Présenter le projet d'accueil Élaborer le cadre organisationnel et conventionnel de l'accueil	30 h	<ul style="list-style-type: none"> - Échanger sur les habitudes de l'enfant : repos, jeux et sorties, alimentation, changes et acquisition de la propreté - Échanger sur les choix éducatifs - Présenter les activités envisagées - Présenter les ressources mobilisables : logement, équipement, matériel de puériculture, lieux ressources... - Adapter le projet d'accueil - Formaliser le contrat de travail avec les parents employeurs - Élaborer un planning d'accueil mensuel prévisionnel et réel 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des vœux éducatifs des parents - Projet d'accueil adapté à l'enfant - Respect du dispositif de l'agrément de l'assistant maternel (cadre réglementaire et conventionnel) - Respect des termes des conventions collectives nationales de travail des assistants maternels du particulier employeur ou des salariés du particulier employeur - Respect des limites entre vie privée et vie professionnelle

RS4 - Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant	25 h	Mettre en œuvre les techniques de dépoussiérage, nettoyage, bionettoyage, séchage des espaces et équipements réservés à l'enfant	25 h	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser l'achat de matériel et de produits adaptés au domicile et à la garde d'enfant en fonction du budget disponible - Réaliser le dépoussiérage, le nettoyage, le bionettoyage, le séchage des espaces et équipements réservés à l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des règles d'hygiène, de sécurité, et de développement durable - Respect des principes de sécurité et d'économie d'effort lors de l'entretien des espaces réservés à l'enfant (PRAP) - Choix correct du matériel, des produits - Respect de la fréquence des opérations - Respect des protocoles - Qualité du résultat
RS5 – Elaborer des repas	135 h	Concevoir des repas	35 h	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des menus équilibrés - Respecter les étapes de la diversification alimentaire - Prendre en compte les goûts, le PAI, les potentialités et les habitudes socio-culturelles de l'enfant, des aliments à disposition - Respecter le budget alloué et le rapport qualité/prix 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des sources nutritionnelles : <ul style="list-style-type: none"> - nature, rôle et principales propriétés des constituants alimentaires - les groupes d'aliments - principe de l'équilibre nutritionnel - Respect de l'évolution des besoins alimentaires en fonction de l'âge - Respect de l'équilibre alimentaire - Respect des comportements et habitudes alimentaires - Prévention des risques microbiologiques et toxicologiques lors de l'achat des produits alimentaires - Attention apportée aux formes de commercialisation des produits alimentaires et à leur étiquetage - Attention aux allergies alimentaires (arachide) et intolérances alimentaires (gluten et protéines du lait de vache) - Respect des régimes alimentaires

		Préparer des repas en milieu familial	70 h	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des produits frais, prêts à l'emploi, surgelés... - Réaliser des préparations - Entreposer et conserver des denrées fraîches ou surgelées, les préparations culinaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Rangement rationnel et choix judicieux des zones d'entreposage ou de conservation - Conditionnements adaptés pour la conservation - Choix et utilisations corrects des denrées - Choix et utilisations corrects des matériels - Respect des recettes, des procédures d'utilisation, des modes d'emploi - Respect des règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'économie - Respect du temps imparti - Résultat conforme aux critères organoleptiques
		Servir un repas en milieu familial	30 h	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place les conditions favorables à la prise du repas - Mettre en attente de service les repas, remettre en température - Dresser et servir des portions, des plats - Desservir l'espace repas 	<ul style="list-style-type: none"> Respect des besoins et du rythme de l'enfant Disposition rationnelle et sécurisée des espaces Service des repas dans des conditions optimales d'ambiance Choix et utilisation corrects des matériels Présentation adaptée aux enfants, soignée et agréable Respect de la température des aliments Respect de la durée des repas Tri, rangement, élimination corrects des aliments non consommés
TOTAUX	210 h		210 h		

3. Démarches pédagogiques à privilégier en centre de formation

3.1 Repères pédagogiques

Nous prenons appui sur les travaux menés par Anne Lise ULMANN¹ pour proposer une réflexion autour des notions de situation de travail et de situation professionnelle. Cette réflexion permet de nourrir la mise en place de démarches pédagogiques adaptées au référentiel du CAP AEPE. Cependant, les pistes données concernant l'exploitation de situations de travail/professionnelles restent des modalités pédagogiques parmi d'autres qui ne peuvent être appliquées comme une procédure à l'ensemble des savoirs et compétences du référentiel. Des contenus de formation peuvent être abordés avec des études de cas par exemple ou toute autre modalité pédagogique adaptée. Il relève de la liberté pédagogique et des compétences de l'enseignant de proposer selon sa classe, selon l'organisation des PFMP, selon son plan de formation, la modalité pédagogique adaptée aux contenus du référentiel qu'il souhaite dispenser à un moment donné dans un lieu donné.

Quelques mises au point pour éviter les malentendus :

Situation professionnelle : c'est une représentation du milieu professionnel qui met en jeu une activité à réaliser.

Situation de travail : c'est une combinaison des éléments du contexte réel de travail et de la manière de faire.

Notion de compétence : la compétence s'apparente pour le CAP AEPE à la réalisation d'une action située de manière efficace et réfléchie, un savoir agir dans une situation donnée avec ses conditions d'exercice caractéristiques et spécifiques.

Professionnel compétent : « Il faut que j'agisse de cette façon parce que... » il y a toujours des choix à effectuer. Il est nécessaire de réintégrer dans l'action spontanée des éléments de contexte et des savoirs en intégrant les conséquences de son action. Le professionnel doit apprendre à raisonner. La procédure se crée dans le contexte.

En formation, les activités professionnelles énoncées dans le RAP du diplôme prennent la forme de situations de travail/situations professionnelles. Le référentiel d'activités professionnelles du CAP AEPE recense les activités suivantes :

¹ Anne Lise ULMANN, *Que faut-il apprendre pour garder de jeunes enfants ? L'exemple des professionnels de l'accueil collectif* Dans *Accueillir la petite enfance : le vécu des professionnels* (2019), pages 31 à 46

Anne Lise ULMANN, *Apprendre le travail : les liens entre le savoir et l'action Regards ethnographiques sur le travail et la formation pour deux métiers de la petite enfance* Dans *La Revue de l'ires* 2015/2-3 (n° 85-86), pages 45 à 71

Anne Lise ULMANN, *Le travail en crèche à partir de l'invisible* Dans *Nouvelle revue de psychosociologie* 2013/1 (n° 15), pages 193 à 206

Activités communes aux différents contextes d'exercice professionnel	1. Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages	1.1 Mise en œuvre des conditions favorables au jeu libre et à l'expérimentation 1.2 Mise en œuvre d'activités d'éveil
	2. Prendre soin et accompagner dans les activités de la vie quotidienne	2.1. Réalisation des soins du quotidien et accompagnement de l'enfant dans les apprentissages 2.2. Application des protocoles liés à la santé de l'enfant
	3. Inscrire son action dans le réseau des relations enfant-parents-professionnels	3.1 Accueil de l'enfant et de sa famille 3.2 Partage d'informations avec l'équipe et les autres professionnels
Activités spécifiques	4. Exercer son activité en école maternelle	4. 1 Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant 4.2 Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux
	5. Exercer son activité en EAJE et en ACM	5.1 Participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique
	6. Exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en maisons d'assistants maternels	6.1 Négociation du cadre de l'accueil : organisationnel et conventionnel 6.2 Sécurisation des espaces de vie de l'enfant 6.3 Entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant 6.4 Élaboration des repas

Toutes les situations mettent en œuvre l'ensemble des compétences transversales du référentiel et au moins une compétence de réalisation spécifique à un contexte d'intervention (domicile, accueil collectif) ou commune aux différents contextes.

Compétences communes aux différents contextes d'exercice professionnel	Compétences communes transversales
	T1 - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte
	T2 - Adopter une posture professionnelle adaptée
	T3 - Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
	T4 - Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
T5 - Organiser son action	
Compétences communes de réalisation	RC1 - Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
	RC2 - Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
	RC3 - Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
	RC4 - Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant
Compétences spécifiques aux secteurs d'activité	RS1 - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
	RS2 - Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle
	RS3 - Négocier le cadre de l'accueil

La notion de compétence s'apparente pour le CAP AEPE à un savoir agir dans une situation donnée avec ses conditions d'exercice caractéristiques et spécifiques. Dans cette définition, la notion de situation devient centrale pour aborder les contenus de formation. La situation de travail significative présente un potentiel d'apprentissage si elle est le point de départ d'une problématique pouvant être résolue en mobilisant des savoirs et en prenant en compte les éléments donnés par la situation. Plusieurs solutions existent, **former n'est pas conformer**.

Quels savoirs du référentiel sont mobilisés dans la situation ?

C'est la question que doit se poser l'enseignant pour identifier les savoirs du référentiel à dispenser afin de répondre à la problématique posée par la situation.

De la situation rapportée par l'élève à l'apprentissage des compétences professionnelles attendues

Afin de pouvoir travailler avec les élèves sur un positionnement professionnel adapté, il est nécessaire que les titulaires du CAP AEPE raisonnent sur leurs actions. Confronter des points de vue en formation permet de construire une posture professionnelle ; ainsi, travailler la différence de réalisation des gestes professionnels au lieu de travailler l'application est la démarche à privilégier.

La préparation et l'exploitation des périodes de formation en milieu professionnel permettent d'articuler les savoirs dispensés en formation avec les activités réelles des élèves. La notion de situation de travail et l'analyse de la situation qui en découle permet de repérer les éléments du réel pour pouvoir identifier les compétences mises en œuvre et les savoirs mobilisés. L'analyse des disjonctions entre ce qui est fait durant la période de formation en milieu professionnel et ce qui est appris en formation permet de développer les compétences d'analyse et facilite ainsi la compréhension de la posture professionnelle attendue.

Le passage de la situation rapportée par l'élève à l'apprentissage des compétences professionnelles attendues se fait par l'identification des points communs entre plusieurs situations de même nature, d'où l'importance de :

- ✓ Faire comparer les pratiques au sein des structures de même nature ou de nature différente ;
- ✓ Identifier et réfléchir sur les raisons de ces différences, les raisons renvoient toujours à des savoirs, des choix, des procédures ;
- ✓ Faire analyser les avantages et les inconvénients dans les différents contextes ;
- ✓ Faire élaborer une synthèse sur ce qui est toujours fait et ce qui ne doit pas être fait, ou qui peut ne pas être fait par choix de la direction, du service...

Le travail d'explicitation est primordial : expliciter c'est faire réfléchir, construire des raisonnements, identifier des alternatives.

3.2 Présentation d'une expérimentation : travaux menés par le lycée Delacroix-Drancy dans le cadre d'une recherche action entre l'académie de Créteil et le CNAM (Anne Lise ULMANN, maitre de conférences HDR)

Les enseignants de cet établissement ont réfléchi aux approches pédagogiques et didactiques à mettre en œuvre. Ils ont abordé des questions liées non seulement à l'enseignement et à la formation dans leurs aspects pédagogiques, mais aussi au métier auquel ils forment les élèves. En effet, l'approche des caractéristiques du métier, tel qu'il est pratiqué dans les contextes réels (crèches, RAM, chez les particuliers, en écoles maternelles) est incontournable pour comprendre d'une part les enjeux du référentiel et pour construire d'autre part un dispositif de formation qui prenne en considération ce que les futurs professionnels effectueront une fois le diplôme obtenu (formation de professionnels raisonnant : observer-comprendre-expliquer). **La subordination n'empêche pas la réflexion.**

L'équipe pédagogique a ainsi travaillé sur l'élaboration d'un référentiel de formation qui prend appui sur des situations professionnelles et des situations de travail. Nous rappelons que le référentiel du CAP AEPE est un **référentiel de certification** qui indique les attendus des titulaires du diplôme en fin de formation. Le référentiel de formation propose, quant à lui, un parcours d'apprentissage possible des élèves entre leur entrée en formation et les épreuves de certification. Le référentiel de formation proposé par l'équipe pédagogique du lycée Delacroix correspond au contexte spécifique de l'établissement et à une classe donnée.

L'équipe pédagogique propose différents moments de formation dénommés « contextes » qui s'articulent étroitement avec les périodes de formation en milieu professionnel et les problématiques de la classe.

Exemple de contextes (liste non exhaustive) :

Contexte n°1 : Compréhension du cadre du travail en formation et en milieu professionnel

Objectif : instaurer un cadre de travail en transposant les attendus du milieu professionnel au contexte scolaire

- Repérer les différents secteurs et publics dans et auprès desquels le titulaire du diplôme peut travailler ;
- Faire réfléchir les élèves sur les compétences et les connaissances à acquérir pour devenir professionnel (à partir de supports audiovisuels, de témoignages de professionnels de différents secteurs...);
 - o Qu'est ce qui les étonne dans le travail ?
 - o Que savent-ils ?
- Mettre en exergue les règles de vie que le professeur des écoles impose dans sa classe :
 - o Qu'est ce qui paraît difficile ?
 - o Comment se fait-il respecter ?
 - o Quelle est la place de l'apprentissage des règles de vie de classe ?
- Faire le parallèle entre la vie au sein de l'établissement et en milieu professionnel :
 - o La charte de vie de classe ;
 - o Mettre l'accent sur son organisation de travail dans le temps et dans l'espace.

Contexte n°2 : École maternelle

Les situations présentées par domaine d'activités sont le point de départ d'une problématique (posée sous la forme d'une question) pouvant être résolue en mobilisant des savoirs et en prenant

en compte les éléments donnés par la situation. Plusieurs situations peuvent être traitées soit avant (à partir des situations « anciennes »), soit après la PFMP.

Quatre grands domaines d'activités peuvent être abordés ²:

- **Autour de l'aide à l'hygiène des enfants :**
 - ATSEM emmène l'enfant aux toilettes : la petite fille a fait « pipi » sur elle, que faites-vous ?
 - Un enfant s'est souillé lors de la sieste, que faites-vous ? (*Contenus pouvant être abordés : le change de l'enfant, l'information aux parents, entretien du lit...*)
- **Autour de l'assistance pédagogique :**
 - Qui décide de l'activité ? (*Contenus pouvant être abordés : missions et rôles de l'ATSEM, relations avec l'enseignant, projet pédagogique, projet d'école...*)
 - Un enfant refuse de réaliser l'activité – Que pensez-vous que l'on attend de vous ? Que pouvez-vous proposer ? Que peut vous demander l'enseignant ?
- **Autour de l'entretien des locaux :**
 - Pourquoi nettoyer le préau où jouent les enfants ?
 - Pourquoi faut-il être vigilant ?
 - Qu'attend-on de vous ?
- **Autour de l'accompagnement de l'apprentissage des gestes du quotidien :**
 - Un enfant est turbulent pendant la sieste et empêche ses camarades de s'endormir, que faites-vous ?
 - Un enfant ne veut pas manger, que faites-vous ?

Ces domaines d'activités font l'objet d'analyse de situations professionnelles ou de situations de travail auxquelles les élèves seront ou ont été confrontés en PFMP. L'intérêt de la démarche consiste à réfléchir sur la problématique à traiter qui doit toujours laisser des alternatives dans le choix des réponses apportées. Ces situations permettent aux élèves de raconter ce qu'ils font et de repérer que, contrairement à ce qu'ils peuvent penser, leurs activités revêtent un certain niveau de complexité qui mettent en jeu des compétences professionnelles et des contenus de savoir à mobiliser.

Contexte 3 : La crèche

- **Autour de l'aide à l'hygiène des enfants :**
 - Un enfant arrive dans la structure avec une couche lavable, que faites-vous lorsque celle-ci est souillée ?
- **Autour des activités d'éveil :**
 - Quelle activité pouvez-vous proposer en décembre (*contenus pouvant être abordés : le projet éducatif, projet d'activité hebdomadaire, rôle des différents personnels dans la mise en œuvre des activités, communication avec les parents, réglementation sur les sorties...*) ;
- **Autour du jeu libre**
- **Autour de l'accompagnement de l'apprentissage des gestes du quotidien :**
 - Les parents ont oublié le doudou de l'enfant pour la sieste. Celui-ci refuse d'aller dans le lit. Que faites-vous ?

² Ces situations sont celles que les élèves ont rapporté des PFMP et qui leur ont paru délicates à traiter.

Contexte 4 : le titulaire du CAP à domicile

- **Autour à l'hygiène des enfants** : plusieurs situations possibles à traiter sur les besoins de l'enfant à domicile ou en MAM (ce qui n'a pas été vu en crèche, en école maternelle ou bien ce qui a été vu mais en adaptant en fonction du contexte domicile) ;
- **Autour des activités d'éveil** :
 - o Qui décide des activités ?
 - o Quelles relations avec les parents, avec les différents partenaires. Les attentes des parents
 - o Comment s'organiser ?
- **Autour du jeu libre**
 - o Quelle place réserver aux écrans ?
- **Autour de l'accompagnement de l'apprentissage des gestes du quotidien**
 - o Sieste et repas : comment s'organiser ?
- **Autour de l'entretien des espaces réservés à l'enfant**
 - o Qu'est-ce que qu'il y a à nettoyer à domicile ? ce qui est attendu ? toujours en lien avec les activités des enfants.

Articulation avec les PFMP :

- Avant la première PFMP : un travail peut faire réfléchir aux activités, au territoire, au monde professionnel...

Exemple : l'élaboration d'un CV peut être un bel outil pour faire réfléchir l'élève sur lui-même...
le CV outil comme une validation de ses propres acquis avec cette notion d'amélioration du CV au cours de ces 2 années.

Moment réflexif → moment de la mise en forme

= Valorisation

- Au retour des PFMP :

Intérêts pour les professeurs	Intérêts pour les élèves
<ul style="list-style-type: none">- Comprendre à quelles situations professionnelles les élèves ont été confrontés. L'enseignant apprend de la situation présentée par les élèves.- Se servir de ce qu'ils ont fait pour construire les séquences à venir.- Permettre aux élèves de comparer leurs expériences dans le travail afin de prendre conscience de leur point de vue.- Préparer les élèves progressivement aux épreuves orales.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève est responsabilisé, valorisé.- L'élève fait un travail de mémoire sur sa PFMP pour construire les liens entre ce qui se fait au lycée et en PFMP.- Comparer avec les expériences d'autres élèves pour développer l'argumentation, prendre conscience de la possibilité de plusieurs solutions ou de pratiques différentes.- Créer du lien entre les disciplines.- Identifier différentes pratiques et en comprendre les différences et les points communs.

Le retour se fait en équipe pluridisciplinaire afin d'utiliser ce que disent les élèves dans toutes les disciplines et de créer du lien entre les disciplines.

Objectifs des différents retours de PFMP :

1 ^{ère} et 2 ^{ème} PFMP	3 ^{ème} et 4 ^{ème} PFMP
<ul style="list-style-type: none"> - Construire le lien entre ce qui est fait au lycée et en PFMP. - Comparer avec les pairs, ce qui permet de comprendre que pour le même travail la pratique peut être différente. - Comparer avec sa propre PFMP. 	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler sur l'argumentation et l'analyse de ses propres pratiques et comprendre ce qui est fait au lycée et au sein des structures. - Préparer aux épreuves orales au cours desquelles il faut justifier une pratique.

La restitution des PFMP

Ce travail de mémoire de la PFMP est essentiel dans la construction de l'apprentissage : il permet un retour réflexif, oblige l'élève à prendre appui sur ce qu'il a vécu en stage pour analyser son travail. Au-delà des compétences professionnelles, ce travail permet le développement de la pensée qui a besoin de prendre appui sur des situations concrètes pour monter en généralité.

PFMP	Méthodes	Objectifs pour le professeur	Objectifs pour l'apprenant
PFMP1 et 2	<p>- Tour de table / avec questionnements et clarification pour chaque situation vécue. Chaque élève fait un travail de mémoire et le présente aux autres, l'enseignant apprend ce qui s'est passé pour chaque élève et repère des thèmes voire des situations professionnelles ; l'élève est valorisé. L'élève prend également conscience de ce qu'il a fait même quand il dit qu'il n'a rien fait (identification des activités visibles et celles moins visibles).</p> <p>Inconvénient : l'énoncé par les élèves peut prendre plusieurs séances. L'enseignant doit libérer la parole, laisser raconter et aider par le questionnement car l'élève n'est pas habitué à raconter.</p> <p>- Travail par binôme (par affinité, type de structure...) / le camarade doit raconter la PFMP de son binôme à l'aide d'une grille de questions.</p> <p>Présenter au binôme est une étape préalable à la présentation orale qui peut être fait de manière croisée. La manière croisée permet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre et comprendre les différentes situations de travail vécues par les élèves • Identifier des thèmes et des situations à partir desquels les prochains cours seront organisés • Pointer des éléments du vocabulaire professionnel • Élaborer une fiche d'observation avec les élèves sur des thématiques bien précises ex : face à un enfant en 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un travail de mémoire qui permet de faire le lien entre le milieu professionnel et le centre de formation • Donner à voir les fonctions et les tâches qui leur ont été confiées • Raconter son expérience • Structurer la prise de parole dans le groupe classe, s'écouter, échanger

	<p>d'écouter son / sa camarade et permet aux élèves de travailler en petit groupe dans un premier temps. L'intérêt repose sur le développement de l'écoute ; cela permet aux élèves en difficulté à l'oral de dédramatiser : l'élève ne parle pas de lui mais de l'autre, l'acteur passe observateur.</p> <p>Inconvénient : la dimension collective est réduite, le travail en sous-groupe peut être long, les élèves ont envie d'être tous ensemble et non en petit groupe.</p> <p>Modalités de questionnement si les élèves n'arrivent pas à se remémorer ou à restituer leur travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se présenter. - Raconter le premier jour, une journée qui vous a intéressé(e) ou marqué(e), un moment trouvé difficile... - Avec qui avez-vous travaillé ? - Quelle classe, quel service ? - Le nombre d'enfants ou d'utilisateurs pris en charge ? - Présenter la structure, typologie : professionnels, utilisateurs, locaux.... - Présenter les tâches effectuées et / ou observées lors de la PFMP en précisant la place de l'élève dans l'activité. - Raconter une activité avant, pendant et après la mise en place ainsi que le bilan (éviter « ça m'a plu », « ça s'est bien passé »). - Raconter une situation marquante, particulière vécue et / ou observée et quelle a été l'attitude professionnelle. <p>Items ou temps forts dégagés par les professeurs</p>	<p>situation de handicap, quels sont les éléments à observer pour une autre PFMP ou son prochain cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider l'apprenant à être factuel et précis pour objectiver le récit • Obliger à donner des détails qui montrent l'importance de l'observation des enfants 	
<p>PFMP 3 et 4</p>	<p>Méthodes : idem que PFMP 1 et 2</p>	<p>- Développer ses compétences d'analyse réflexive de ses</p>	<p>- Être en mesure d'identifier les pratiques professionnelles</p>

	<p>Cibler une question professionnelle qui leur pose problème ou les interpelle.</p> <p>Cibler une pratique et voir les différentes postures professionnelles vécues par les apprenants et les comparer en fonction des types de structures.</p> <p>Les questions d'éthique, de jugement, d'altérité, de partage sont abordées à l'occasion de ces retours de PFMP.</p>	<p>propres pratiques et comprendre ce qui est fait au lycée et au sein des structures</p> <p>- Préparer et entraîner aux épreuves orales d'analyse de pratique</p> <p>- Prendre appui sur les difficultés des élèves pour faire évoluer sa pratique</p>	<p>attendues dans leur fonction ainsi que le fonctionnement des structures</p> <p>- Avoir des repères sur le travail demandé à un professionnel</p> <p>- Identifier les difficultés</p>
--	---	---	---

• **L'EXPLOITATION PAR L'ENSEIGNANT**

- Entre les enseignants du champ professionnel

- À partir des retours d'expériences des élèves, identifier les thématiques et les situations qui ont posé le plus de questionnements.
- Reprendre les situations énoncées par les élèves avec leurs mots.
- Identifier les thèmes et les éléments de savoirs à mobiliser dans chacune des situations, les relier au référentiel.
- Répartir entre les professeurs les savoirs et les compétences du référentiel.

Il est indispensable après chaque retour de PFMP de répartir, dans un souci de cohérence, les points à aborder au sein de l'équipe pédagogique .- **Avec les enseignants des matières générales**

Reprendre les points précédents afin d'identifier quels savoirs et quelles compétences peuvent être travaillés en co-intervention.

4. Ressources

Sites ou ressources internet :

- Dossier Petite enfance – RNR SMS

<http://rnrsms.ac-creteil.fr/spip.php?article831>

- Encyclopédie (articles multithématiques bien référencés tout en demeurant accessibles)

<http://www.enfant-encyclopedie.com/>

- Les professionnels de la petite enfance (chaîne You tube Institut Petite Enfance Boris Cyulnik).

www.youtube.com/c/Lesprofessionnelsdelapetiteenfance

- Institut Petite Enfance Boris Cyulnik

<http://boris-cyulnik-ipe.fr/category/recherche/>

Bibliographie

Cyulnik, B. (2019) *Boris Cyulnik et la petite enfance*. Nouvelle édition. Savigny-sur-Orge : Éditions Philippe Duval.

Cyulnik, B., Hirn, F. (dir.) (2020). Manuel CAP Accompagnant éducatif petite enfance. Edition revisitée suite aux recommandations ministérielles 2020. Savigny-sur-Orge : Éditions Philippe Duval.

Guedeney, N. (2011). L'attachement, un lien vital, consultable gratuitement sur internet http://www.yapaka.be/sites/yapaka.be/files/publication/TA_Lattachement_un_lien_vital_WEB.pdf